

ceux qui seront un jour ses ministres ; et c'est avec raison que la société les lui confie.

« L'éducation qui doit les préparer à cet état grand et sublime, et qui doit former en eux des hommes plus dévoués et par conséquent plus parfaits, est sans contredit la plus difficile de toutes. Il faut la commencer de bonne heure, autrement l'œuvre serait impossible. Il faut que les premiers regards de ces enfans destinés à de si saintes choses, se reposent au sanctuaire avant d'avoir vu les scandales des mœurs publiques. Il faut que la Religion épie le premier éveil de leur raison naissante pour l'éclairer. Il faut qu'elle les prépare de longue main à ses grandeurs, et aussi aux épreuves de leur avenir et aux périls de leur sacerdoce.

« Pour porter dignement le caractère sacerdotal, c-à-d, pour se dévouer tous les jours de la vie, il faut être né grand ou le devenir. Des cœurs vulgaires, des caractères faibles, des esprits abattus, une éducation commune n'y suffiraient pas. Aujourd'hui surtout les peuples demandent autre chose à leurs prêtres, et avec raison.

« Les élèves du sanctuaire sont l'espérance et la consolation de l'Eglise de France. Puissent-ils devenir un jour sa force et sa gloire ! Puissent-ils lui rendre ses docteurs, ses évangélistes et ses prophètes, et tous ses prêtres vénérables dont la science était si profonde, les livres si éloquens, la vertu si pure, et qui ont disparu au milieu des orages !

« Les peuples les attendent en silence comme le secours de Dieu, et les invoquent de loin, inspirés, sans le savoir peut-être, par le plus profond besoin de se régénérer enfin, ou au moins par la crainte de se trop dépraver.

« Sainte et précieuse jeunesse ! cher et consolant espoir du sacerdoce français ! tribus choisies et privilégiées du Seigneur ! continuez à croître sous les ailes de la Religion, dans ces asiles, où se perpétuent encore les bons exemples et les bonnes maximes, où peuvent se former encore des âmes grandes et vertueuses par goût, par inclination, par une sorte de nécessité bienheureuse ; parce que les préjugés communs, ailleurs si redoutables, conspirent ici en faveur de la vertu, parce que rien n'affaiblit leurs actions et ne balance leur autorité. »

Diriger ces diverses éducations sous l'influence d'une pensée supérieure, qui les fasse toutes converger avec harmonie vers un même fin, telle est la solution du grand problème de l'éducation publique.

« N'est-ce pas ainsi dignement acquitter sa dette envers l'Eglise et la patrie ?

« Oui ; et c'est plus, c'est mieux encore. Grâce à l'heureux mouvement des esprits inclinés à des rapprochemens depuis longtemps désirables, par le besoin de s'entendre et de s'entraider, et peut-être aussi par une force supérieure et divine, à laquelle rien ne saura résister ; c'est renouer la noble et antique alliance indignement rompue au dernier siècle, entre la foi et les lettres, entre la religion et les sciences, entre la vertu et les arts, et par conséquent entre la France et son sacerdoce, entre l'Eglise et la patrie.

« C'est préparer une génération nouvelle digne des grandes choses que l'avenir semble nous réserver ; une génération forte et dévouée, intelligente et capable, qui comprendra les besoins et la marche des agitations humaines et ne s'en montrera pas plus effrayée qu'il ne convient à ceux à qui les lumières de la foi doivent donner quelque chose de la sagesse et de la patience de Dieu ; à ceux qui peuvent trouver dans l'histoire de leurs pères et dans les souvenirs du passé, les secrets de la Providence et les espérances de l'avenir. »



AVIS.

Nous croyons devoir prévenir les personnes obligées à l'office du bréviaire que le supplément pour les nouveaux offices qui doivent être prochainement introduits dans ce diocèse, est sous presse et sortira bientôt. Nous profitons de la circonstance pour avertir aussi qu'il sera bien difficile de suivre la rubrique du bréviaire sans avoir recours à un calendrier semblable à celui qui se vend au bureau des *Mélanges*, à cause du grand nombre de changemens qu'a nécessités l'introduction de ces nouveaux offices.



BULLETIN.

Evêché de Québec.—Conseil Législatif.—Election de Montréal.—Troubles religieux à la Nouvelle-Orléans.—Faits divers.—Rébeccaïtes.—Situation des Etats-Romains.

Comme tout ce qui se rattache à l'avantage et à la gloire de la religion est toujours agréable et intéressant à nos religieux compatriotes, nous croyons devoir leur faire part de la belle, mais dispendieuse entreprise, que vient de former Mgr. de Québec. On voyait avec peine, depuis longtems, le premier évêque du Canada forcé de prendre domicile ailleurs, quoiqu'il fut traité par les MM. du séminaire, avec tous les égards et la politesse dus à son rang et à sa dignité. On apprendra donc avec plaisir que S. G. vient de faire, moyennant la somme de £5,900, l'acquisition d'un superbe terrain pour y bâtir un palais épiscopal. Il a fallu, comme l'on voit, une générosité et une confiance plus qu'ordinaire pour commencer une entreprise qui nécessitait d'abord un tel sacrifice et qui semble devoir en exiger encore de plus grands par la suite. Aussi nous ne doutons nullement que

de si louables efforts ne soient couronnés d'un heureux succès et que S. G. ne trouve, dans le clergé et les amis des Institutions catholiques, de zélés et généreux coopérateurs.

L'hon. E. R. Caron, maire de Québec, vient d'être nommé président du Conseil Législatif. Ce choix doit réjouir les gens de bien et dénote un gouvernement sage et éclairé.

Nous apprenons que depuis la retraite de la minorité du Conseil, la question du siège du gouvernement y a été agitée et décidée en faveur de Montréal à l'unanimité.

Il paraît malheureusement que M. C. S. Cherrier a refusé de se rendre aux vœux et à l'invitation des citoyens de Montréal. Nous ne savons pas encore sur qui va tomber le nouveau choix. Plusieurs candidats se mettent, dit-on, sur les rangs et sollicitent les suffrages. On nomme surtout le Dr. Beaubien et l'avocat Drummond. On peut donc s'attendre à un poll long et animé. C'est M. J. Viger qui est nommé officier-rapporteur.

La nomination d'un curé à l'église de St. Louis, comme successeur du rév. M. Bach, décédé en octobre dernier, vient malheureusement de ressusciter toutes les querelles qui, il y a à peine un an, faillirent amener un schisme déplorable à la Nouvelle-Orléans. Mgr. Blanc, voulant mettre le nouveau curé de sa cathédrale en moyen d'opérer le bien dans l'exercice du saint ministère, crut devoir représenter à MM. les marguilliers de cette église qu'il était nécessaire que le prêtre eut en son pouvoir les registres dont il est responsable ; qu'il eut le choix et le contrôle des officiers employés dans l'intérieur de l'église ; que l'usage libre du presbytère lui fut assuré ; enfin que le tarif à suivre par le clergé fut autorisé par l'évêque. Or, ce sont ces quatre propositions, si équitables, qui soulèvent encore les mauvais vouloirs de MM. les marguilliers, et qui les portent à faire assemblée sur assemblées pour s'opposer aux droits incontestables de leur évêque. Ces messieurs poussent si loin leurs ridicules prétentions, qu'ils vont jusqu'à qualifier d'évêque de fait le vénérable pontife que le chef suprême de l'Eglise a placé à la tête de ce diocèse ; ignorant autant en cela la stricte obligation de leurs devoirs, que l'étendue des droits de l'épiscopat.

Ce n'est pas pourtant que cette prétention soit absolument nouvelle dans le corps des marguilliers de la Nouvelle-Orléans ; nous voyons au contraire, par un article du *Propagateur Catholique*, que, dès 1825, ces messieurs eurent la pensée de présenter à la législature une pétition tendant à les faire autoriser à refuser le curé que l'évêque nommerait sans leur consentement. Voilà, comme l'on voit, quelque chose d'assez joliment protestant. Heureusement ce projet n'eut pas de suite ; aussitôt que Mgr. Rosati eut connaissance de ce dessein schismatique, il en écrivit à Rome et obtint, en réponse, un Bref de Sa Sainteté Léon XII, que nous reproduisons dans notre prochain numéro, avec les réflexions du journal d'où nous tirons ces extraits.

L'empereur du Céleste-Empire a enfin ratifié le traité de paix entre l'Angleterre et la Chine. Il faut espérer, cette fois, que la paix sera durable et que les Chinois ne seront pas plus pressés de recommencer la guerre que leur empereur ne l'a été de signer ce traité.

Des nouvelles d'Haïti avaient annoncé des mouvemens d'insurrection parmi les nègres aux environs de St. Domingue ; mais il paraît que tout se réduit à peu de chose. Du moins une nouvelle plus récente apportée par un voyageur est contradictoire aux premières. Il faut donc attendre de nouveaux renseignemens pour savoir à quoi s'en tenir.

On pourrait en dire à peu près autant de l'Espagne, quoique les derniers rapports paraissent pourtant plus favorables au gouvernement provisoire qu'aux autres partis, comme on peut le voir, dans ce journal, à l'article ESPAGNE. Barcelone, centre de l'opposition est aux abois. D'un autre côté, la division paraît s'introduire dans le parti ministériel. Le capitaine-général Narvaez veut, dit-on, supplanter Lopez, chef du cabinet ministériel qui fait pourtant preuve de beaucoup d'énergie et d'habileté.

Nous publions aujourd'hui, suivant la promesse que nous en avons faite, de longs détails sur les affaires d'Irlande. Ces documents, que nous empruntons à l'*Univers*, nous ont paru si intéressans, que nous n'avons pas cru devoir en rien retrancher, malgré leur longueur. Nous les faisons suivre encore des réflexions de notre journal, parceque nous les regardons comme très propres à jeter du jour sur cette grande question. Nous donnerons le reste dans notre prochain numéro.